

VILLE D'HAVELUY

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Date de séance : 17 SEPTEMBRE 2025

Date de convocation : 11 SEPTEMBRE 2025

Date d'affichage : 11 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 21

Présents : 16

Votants : 20

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 septembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Haveluy s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RYCKELYNCK, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

PRESENTS : MM. RYCKELYNCK J.P., Maire + PERTOLDI C., 1ère Adjointe + MURCIA B., 2ème Adjoint, + MAYEUX M., 3ème Adjointe + FERAHTIA A., 4ème Adjoint + DHAUSSY L., 5ème Adjointe + LEBBADER D., 6ème Adjoint + CARLIER N. + GIRARD J.C + LEFEBVRE B. + PLANTIN M.F. + CLOSSE E. + GLORIA D. + BUONGIORNO G + KRYSZTOF J. + CHATELLAIN J.

EXCUSES : MM. PERNAK C. qui donne pouvoir à RYCKELYNCK J.P. + CASABIANCA M. qui donne pouvoir à LEBBADER D. + BOCQUILLION R. qui donne pouvoir à PERTOLDI C. + DELBECQ D. qui donne pouvoir à MAYEUX M. + GARCIA M.

ABSENTS : MM. /

Secrétaire de séance : Mme MAYEUX M.

Délibération N° 2025-05-11

OBJET

**Affiliation volontaire du Syndicat mixte des ports intérieurs du canal Seine-Nord
Europe au Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Nord**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le syndicat mixte des ports intérieurs du canal Seine-Nord Europe a sollicité son affiliation volontaire au Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Nord (CDG 59).

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que :

- Conformément à l'article L452-20 du Code général de la fonction publique et au décret N°85-643 du 26 juin 1985, la consultation des collectivités et établissements publics affiliés au CDG 59 est nécessaire préalablement à l'acceptation de cette demande d'affiliation ;
- Il peut être fait opposition à cette demande :
 - 1° Soit par les deux tiers des collectivités et établissements déjà affiliés représentant au moins les trois quarts des fonctionnaires concernés ;
 - 2° Soit par les trois quarts de ces collectivités et établissements représentant au moins les deux tiers des fonctionnaires concernés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (20 voix « POUR »),

EMET un avis favorable à l'affiliation volontaire du syndicat mixte des ports intérieurs du canal Seine-Nord Europe au CDG 59.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à cette décision.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

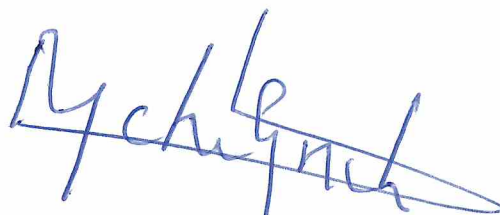
Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,

Le Maire,



Mariette MAYEUX



Jean-Paul RYCKELYNCK

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Sous-Préfecture le 22/09/2025
Publiée ou retirée le 23/09/2025
DOCUMENT CENTRE GESTIONNEL
Le Maire,

